

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Audrey Barrette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ae13a066a6ed9af2b092c195>

Date d'obtention : 2020-11-25 16:08:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer L'auteur et la victime à l'aide de la trousse sexto.

Évaluer l'incident. (amorce, étendue, nature, intention)

Vérifier l'information, regarder s'il y a des témoins. Compléter la grille avec témoin s'il y a lieu.

Avant de parler à l'instigateur vérifier si l'acte est malveillant ou impulsif.

Malveillant: appel la police, confiscation du cellulaire , on ne questionne pas l'instigateur.

Impulsif: Confisque temporairement l'appareil. On questionne et on agit selon les normes et modalités de l'école.

(important d'être neutre dans l'approche, rassurer la victime faire une distinction entre l'erreur de jugement et la personne qu'elle est.)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Quand les personnes impliquées sont présentes et qu'il y a des répercussions à l'école, nous nous devons d'intervenir avec la trousse. Dans le cas contraire, c'est les policiers qui sont en charge.

Il est très facile d'appliquer l'aide mémoire dans les 3 mises en situations présenté et être certain d'avoir bien compléter l'intervention.

Ne jamais parler au journaliste ou divulger quelconque information par rapport à la situation de sextage.

Bien évaluer si nous sommes en situation de possession, distribution ou production pornographie juvénile (photo bikini pas d'utilisation de trousse)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Prendre la décision si la situation est malveillante ou non.

La confiscation du cellulaire de l'investigateur + le fait de ne pas pouvoir lui parler.

L'information à donner aux parents